

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 24/10/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	10

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28/10/2024  
Mise en ligne sur le site internet le 28/10/2024

L'an 2024, le 24 Octobre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.  
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/10/2024.  
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/10/2024.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

**Excusé ayant donné procuration** : M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann

**Excusé** : M. COLIN Pascal

**Absente** : Mme GIRALDO Ludivine

**A été nommée secrétaire** : Mme THOMAS Valérie

## D24\_035 – Décision modificative n°1 - Budget eau et assainissement

Vu le Budget primitif du budget eau et assainissement adopté par délibération n°D24\_017 du 11 avril 2024 ;

Vu les dépenses concernant les intérêts courus non échus (ICNE) des emprunts concernant les travaux de la nouvelle station d'épuration ;

Monsieur le Maire propose la modification budgétaire suivante :

Sect°	Sens	Chapitre	Compte	Montant BP	Modification	Montant après DM
F	D	66 - Charges financières	66112 – Intérêts – Rattachement des ICNE	2 682.27 €	+ 2 710.00 €	5 392.27 €
F	D	011 – Charges à caractère général	61523 – Entretien et réparations réseaux	25 000.00 €	- 2 710.00 €	22 290.00 €

Après délibération, le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.


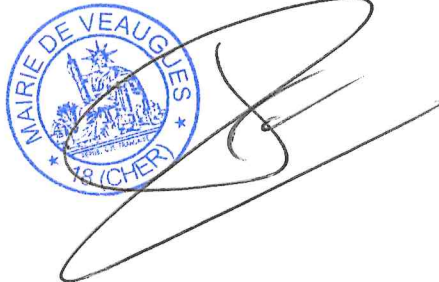
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 25/10/2024

Le Maire,  
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,  
Mme THOMAS Valérie

